

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 8 JUIN 2020
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

20-52

OBJET : Modification du tableau des effectifs.

Membres en exercice	84
Présents titulaires	58
Représentés	16
Absents	10

Votants	74
Abstention	0
Suffrages exprimés	74
Pour	74
Contre	

Présents :

Caroline ADOMO, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvain BERRIOS, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Christian CAMBON, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Gilles CARREZ, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON, Stéphane CHAULIEU, Catherine CHETARD, Florence CROCHETON, Alain DEGRASSAT, Olivier DOSNE, Carole DRAI, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, René GAILLARD, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Catherine HERVE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Anne KLOPP, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Charlotte LIBERT ALBANEL, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET, Céline MARTIN, Jacques JP MARTIN, Pascale MARTINEAU, Marc MEDINA, Pierre MIROUDOT, Mary France PARRAIN, Karine PEREZ, Catherine PRIMEVERT, Germain ROESCH, Christine RYNINE, Igor SEMO, Virginie TOLLARD, Pascale TRIMBACH, Annick VOISIN

Représentés :

Sophie AMAR représentée par Laurent JEANNE, Patrick BEAUDOUIN représenté par Florence CROCHETON, Adrien CAILLEREZ représenté par Jean-Marc BRETON, Nicole CERCLEY représentée par Jacques J.P.MARTIN, Sabine CHABOT représentée par Florence HOUDOT, Thierry COUSIN représenté par Sylvain BERRIOS, Pierre-Michel DELECROIX représenté par Pierre GUILLARD, Benoît GAILHAC représenté par Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GUIGNARD représenté par Sengul KARACA, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Gérard LAMBERT représenté par Christian FAUTRE, Sergine LEFIEF représentée par Marie KENNEDY, Marie-Hélène MAGNE représentée par Pierre MIROUDOT, Michel OUDINET représenté par Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline VISCARDI représentée par Igor SEMO, Valérie ZELIOLI représentée par Marie KENNEDY

Absents :

Nicolas CLODONG, François COCQ, Isabelle DALLEAU, Michel DUVAUDIER, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Patrick LE GUILLOU, Jean-Jacques PASTERNAK, Vincent PINEL, Jean-Pierre SPILBAUER

CONSEIL DE TERRITOIRE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 8 JUIN 2020

OBJET : Modification du tableau des effectifs de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU la loi n°84-53 en date du 26 janvier 1984, notamment son article 34,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque Collectivité ou Etablissement sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité ou de l'Etablissement,

CONSIDERANT qu'il appartient, ainsi au Conseil de Territoire de fixer l'effectif des emplois à temps complet ou non complet nécessaires au fonctionnement des services,

CONSIDERANT que l'actualisation du tableau des effectifs de l'EPT vise à tenir compte des évolutions de carrière des agents de l'EPT et des transferts de personnels des communes vers l'EPT, à savoir :

1. Remplacement suite à des départs à la retraite :

- Transformation d'un poste d'ingénieur hors classe en poste d'adjoint administratif
- Transformation d'un poste de technicien en poste d'attaché

2. Remplacement suite à mutation :

- Transformation d'un poste d'ingénieur principal en poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe

3. Avancement de grade :

- Transformation d'un poste d'agent de maîtrise en poste d'agent de maîtrise principal
- Transformation d'un poste d'attaché en poste d'attaché principal
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

4. Création d'un poste suite à mutation

- Création d'un poste d'attaché hors classe

DELIBERE

ARTICLE 1 :

1. Remplacement suite à des départs à la retraite :

- Transformation d'un poste d'ingénieur hors classe en poste d'adjoint administratif
- Transformation d'un poste de technicien en poste d'attaché

2. Remplacement suite à mutation :

- Transformation d'un poste d'ingénieur principal en poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe

Accusé de réception en préfecture 094-200057941-20200608-DEL20-52-DE Date de télétransmission : 12/06/2020 Date de réception préfecture : 12/06/2020

3. Avancement de grade :

- Transformation d'un poste d'agent de maîtrise en poste d'agent de maîtrise principal
- Transformation d'un poste d'attaché en poste d'attaché principal
- Transformation d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe en poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

4. Création d'un poste suite à mutation

- Création d'un poste d'attaché hors classe

ARTICLE 2 :

APPROUVE la modification du tableau des effectifs de l'EPT ParisEstMarne&Bois ci annexé.

ARTICLE 3 :

DIT que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 012 du budget principal de l'EPT.

ARTICLE 4 :

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en Préfecture, sa publication ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

Jacques JP MARTIN

La présente délibération publiée le 11/06/20
est exécutoire à la date du 12/06/20
en application des articles L5211-1 et L.2131-1 du
C.G.C.T.
Champigny-sur-Marne, le 12/06/20

Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20200608-DEL20-52-DE
Date de télétransmission : 12/06/2020
Date de réception préfecture : 12/06/2020